



AMBASSADE ET MISSION PERMANENTE DU MALI A GENEVE

Immeuble ICC 20, Route de Pré-Bois Case Postale 1814, Bloc G 1er étage 1215 Genève

Tel : +41 022/710 09 60 / Fax: +41 022/710 09 69 –
Email - mission.mali@bluewin.ch - <http://www.missionmali.ch>

CONSTITUTION D'UN DOSSIER / PASSEPORT

Le prix du passeport est fixé à **55.000 fcfa** pour tous les maliens de l'intérieur comme de l'extérieur. Le paiement doit s'effectuer en ligne, à l'adresse suivante : **www.paiementpasseport-mali.com** . Le demandeur du passeport biométrique peut, cependant, faire effectuer le paiement par un proche auprès de **BMS Paris : au 87, Rue de Paris 93100 Montreuil ou d'une Agence ECOBANK de Bamako, lequel lui enverra le reçu de paiement (Code Voucher)**.

Les pièces constitutives du dossier de demande du passeport biométrique sont :

Se présenter personnellement, Numéro NINA obligatoire pour toute demande de passeport.

1. Le formulaire de demande dûment rempli avec prise d'empreintes (10 doigts) et disponible à la Miperma /Genève ;
2. 3 photos d'identité en couleur ;
3. L'extrait d'acte de naissance
4. La photocopie de l'ancien passeport ou de la Carte d'Identité Consulaire ;
5. La photocopie de la Carte NINA **ou celle de la Fiche individuelle (certificat d'enrôlement), qui est différent du reçu d'enrôlement du RAVEC délivrée par le Centre de Traitement des Données de l'Etat civil (CTEDEC) à Bamako et non le numéro figurant sur le « Reçu d'enrôlement du RAVEC » ;**
6. Le reçu de paiement (Code Voucher) des 55.000 fcfa.
7. Justificatif de la fonction ou une carte professionnelle (pour les élèves certificat de scolarité)
8. Une autorisation parentale légalisée pour les enfants mineurs
9. Une copie de l'acte de mariage si l'épouse désire porter le nom de son mari sur son passeport.